

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 30 octobre 2023 à 19 heures

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le Lundi 30 octobre 2023 à 19 h 00 selon convocation en date du 24 octobre 2023 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Monsieur LAGORCE Loïc.

PRESENTS : DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, GUILLON Jean-Claude, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS (excusés) : NARDOT Christiane donne pouvoir à POUJAUD Brigitte.

Membres	14
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,
Présentation de l'ordre du jour,

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

AFFAIRES GENERALES

1. Vente de parcelles au Monteil : Adopté à l'unanimité au tarif de 0, 10 €/m²
2. Changement de cotisations au COS 085% de la masse salariale totale avec 1 minimum de 145 €/agent et 72, 50 € pour les mi-temps sur 2 collectivités : Adoptée à l'unanimité.
3. Modification des statuts du SIDEPA (désignation de suppléants) : Adoptée à l'unanimité
4. Souscription de nouveaux contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2024 – Lot 1 assurance dommages aux biens et des risques annexes et Lot 3 Assurance des véhicules et des risques annexes à GROUPAMA et Lot 2 Assurance des responsabilités et des risques annexes à la SMACL : Adoptée à l'unanimité.

URBANISME

1. Modalités de concertation des ZAEnR : réunions publiques les 22 novembre et 6 décembre 2023 – Adoptées à l'unanimité.

FINANCES

1. Demande de subvention exceptionnelle émanant de l'école pour le cycle Hip-Hop : Adopté à l'unanimité (400 euros versés à la coopérative scolaire).
2. Contrat de prêt au Crédit Agricole pour le lotissement 50 270 € : Adopté à l'unanimité.
3. Création de la Plate-forme « Savoir rouler » (devis SAS LOIZEAU Stéphane : 29 972, 00 € HT soit 35 966, 40 € TTC) et installation de tables de tennis de table (devis SAS Cornilleau : 4 050, 00 € HT soit 4 860, 00 € TTC) et de Teqball (devis SAS DECATHLON PRO : 2 665, 83 € HT soit 3 19, 00 € TTC) devis adoptés à l'unanimité.
4. Nettoyage et peinture du toit du perron de la mairie : Adopté à l'unanimité (Entreprise PAQUET retenue pour un montant de 1 180, 80 € TTC)
5. Achat de deux réfrigérateurs l'un pour le bar de la salle des fêtes l'autre pour la mairie à ELECTRO DEPOT de Limoges : 359. 93 € TTC : adopté à l'unanimité
6. Demandes de subventions au CD 87 et à l'état au titre de la DETR concernant le réseau d'éclairage public rue des Lauriers, le devis du SEHV s'élève à 26 345, 09 € HT soit 31 614, 11 € TTC, adoptées à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

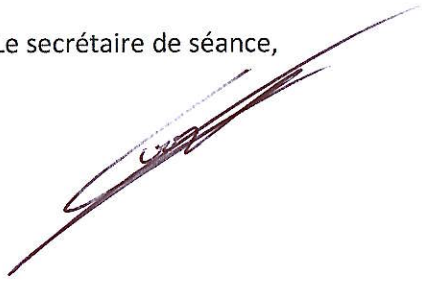
1. Réparation de la station de relevage du couvent – devis de SOGEA EBL d'un montant de 5 000, 00 € HT soit 6 000, 00 € TTC, adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- Plan merisier Ecole et restaurant scolaire
- Médecin : néant (voir pour dénoncer le contrat avec le bureau de recrutement)
- Réhabilitation du système d'assainissement : le bureau d'études INFRALIM a chiffré les travaux à 1 600 000, 00 € TTC or nous avons demandé les subventions sur un montant de 1 300 000, 00 € TTC. Il faut prévoir une réunion publique pour informer la population de l'augmentation du prix à 1, 60 €/m³ d'eau consommé.

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Sophie DRIEUX

